

F3SCT Spéciale Faculté des Sciences du Sport

Compte Rendu du 3 juin 2025

Membres présents : Sébastien Kaiser, Nathalie Jacob-Righini, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Ketsia Juste, Docteur Fatiha Gharsali, Sophie Michel, Augustin Rogeaux, Gaëlle Giraudier, Aline Lebeault, Norine Coussot, Loïc Hackspill, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h

1/ Approbation du CR de la F3SCT du 19 novembre 2024 (Annexe 1)

Le compte rendu de la F3SCT du 19 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présents.

2/ Avancement sur les travaux

Loïc Hackspill fait le point sur les travaux réalisés :

- la pose des badges de sécurité pour tous les laboratoires de recherche a été finalisée,
- les problèmes de chauffage du bt 225 ont été réglés
- la dilatation du parquet du terrain de basket du bt 225 a été solutionnée.

Sont en cours ou à venir :

- les travaux du hall d'entrée du bt 335
- la deuxième partie de la toiture du bt 335 (partie hall et direction)
- la piste d'athlétisme a été nettoyée. Des devis sont en cours afin de déterminer si une réfection totale est envisageable.

Sébastien Kaiser remercie Loïc pour son suivi des nombreux dossiers.

Il est rappelé le projet de transformer un des terrains de tennis du bt 335 en terrain de paddle (commande publique en cours).

3/ Point sur les commissions de sécurité bâtiments 335/425

Nathalie Jacob-Righini explique qu'il y a eu le passage de commissions de sécurité dans les bâtiments 425 (janvier 2025) et 335 (février 2025). Un certain nombre de réserves ont été portées.

Bt 425 :

Il est principalement constaté, dans les salles de cours, que les sorties de secours sont obstruées par des tables. Un affichage est en cours sur les portes pour rappeler que les issues doivent rester dégagées. Il va également être collé sur les tables de cours un « mode d'emploi » des bonnes pratiques en cas d'évacuation.

Les salles ayant une jauge supérieure à 19 personnes doivent avoir 2 issues.

▲ 1 issue = jauge inférieure à 20 personnes

Il va être aussi rappelé aux utilisateurs et à la société de ménage STEM de veiller à remettre le mobilier à sa place.

Il sera également demandé à l'agent technique du bt 425 de faire une vérification au moins deux fois par semaine des salles.

Les remarques liées à l'amphi du bt 427 ont été remontées à l'UFR Sciences.

Bt 335 :

Un grand nombre de remarques a pu être réglé rapidement ou est en cours de traitement.

Certains points sont récurrents et concernent chacun d'entre nous (remplacement des rallonges, désencombrement des bureaux, suppression des matériels inflammables, sensibilisation sur les radiateurs électriques, remise en fonction de l'éclairage de secours dans les toilettes, dégagement des portes de secours, marquage de la ligne jaune interdisant le stationnement le long du bâtiment et places de stationnement PMR, ouvertures inversées des portes de toilette).

Pour les formations des personnels, Loïc H. doit mettre en place les habilitations électriques.

Une formation extincteurs a été suivie courant mai par une douzaine de personnes.

Une formation SSI va être proposée à deux niveaux : par le S2PR via les agents de sécurité incendie du PC sécurité de la Vallée pour un niveau basique (comprendre la baie de signalisation, savoir où déclencher la centrale d'alarme incendie et comment elle fonctionne) et par la société ERIS qui fait la maintenance de cette centrale (formation plus complète pour l'équipe technique).

Une formation sur les consignes à suivre en cas d'attentat va être proposée prochainement à tous les personnels.

Les prochaines commissions de sécurité auront lieu :

- Bt 225 (période de 3 ans) 2026

- Bt 335 (période de 3 ans) 2028

- Bt 425 (période de 3 ans) 2028

- Bt 310 (catégorie 5 donc pas d'obligation) Pas de date de programmée ; les contrôles périodiques sont faits régulièrement.

4/ Lecture des registres de sécurité

Nathalie JR fait la lecture des registres sur lesquels très peu d'évènements sont rapportés.

Norine Coussot rappelle qu'une application dématérialisée a été mise en place pour enregistrer tous les signalements (<https://www.rsst.universite-paris-saclay.fr>).

Il est souligné qu'à l'heure actuelle, lorsqu'il y a un incident, personne n'a le réflexe de le notifier, que ce soit sur le registre papier ou en ligne. Un rappel doit être fait auprès de tous les personnels.

Le docteur Berthier précise qu'il ne faut pas confondre cette information avec la déclaration d'accident qui doit être faite auprès des gestionnaires RH (pour les personnels) et via le formulaire CERFA pour les étudiants.

5/ Information sur la formation extincteur

Nathalie JR rapporte que la formation s'est déroulée le 22 mai dernier pour une douzaine de personnes.

Une seconde formation « extincteur » et une formation sur les consignes à suivre en cas d'« attentat » vont être prochainement organisées.

En question diverse, Sophie Michel souhaite aborder un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour et qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration préalable : certains personnels du service scolarité se plaignent de

relations compliquées et demandent que des actions soient mises en place pour les écouter et les accompagner collectivement.

Ce point avait été évoqué lors du dernier F3SCT.

Il est demandé d'organiser un temps d'échange pour favoriser la communication interpersonnelle afin qu'il y ait moins de tension.

Gaëlle Giraudier souligne que le terme de souffrance est plus approprié.

Nathalie JR rappelle qu'aucun fait factuel n'ait remonté. Il est pour cela difficile de mettre en place un accompagnement et si besoin d'appliquer des sanctions.

La responsable scolarité est très attentive à ce qu'il n'y ait pas de débordement et fait régulièrement des rappels à l'ordre sur les conseils de Nathalie Jacob-Righini. Elle a également fait un rappel des droits et obligations des fonctionnaires.

Un temps d'échange avait déjà été évoqué mais la forme reste à définir, le risque étant que personne n'ose parler en présence de l'ensemble de l'équipe.

Gaëlle G. remarque que certains personnels se confient à elle mais ne souhaitent pas que leurs échanges soient rapportés de peur que la situation empire.

Le Dr M. Berthier indique également qu'elle a vu 2 agents en consultation qui ont fait part de difficultés de communication par peur.

Sophie M. propose une formation sur la communication et le travail en équipe, animée par des personnes compétentes, capable de gérer les tensions qui pourraient resurgir. Le but étant que le personnel ait le sentiment d'être écouté.

Nathalie JR est d'accord sur le fait que des solutions doivent être trouvées, cette situation devenant pesante pour tout le monde.

Elle va se rapprocher du service formation afin de savoir ce qui peut être proposé.

En parallèle, elle se demande s'il ne serait pas possible de faire intervenir la psychologue d'un point de vue individuel et/ou collectif. La médecine du travail va faire des propositions en ce sens.

Norine C. note que le problème a toujours existé à la scolarité mais aujourd'hui, certaines personnes ne se sentent pas écoutées et ont le sentiment que la direction ne fait rien pour eux.

Gaëlle G. exprime également l'inquiétude du service scolarité par rapport au départ à la retraite de la responsable scolarité cet automne.

Nathalie JR entend que l'équipe de scolarité a le sentiment depuis des années de ne pas être écoutée et comprise, mais tient à souligner que cela ne reflète pas la réalité : la direction, sous son impulsion, consacre beaucoup de temps et d'énergie à écouter et essayer de trouver des solutions.

En fonction du retour du service compétent, une formation va leur être proposée en petit groupe. Il va leur être proposé une nouvelle fois de se rapprocher des services de psychologues.

Sébastien K. ajoute qu'au-delà d'une formation qui permettrait une meilleure communication de l'équipe, des outils de management seraient à apporter avec une meilleure identification du rôle de chacun.

Au-delà de l'écoute, il s'agit de responsabiliser chacun, en identifiant ce qu'il peut faire, doit faire ou n'a pas la liberté de faire (cf. droits et obligations des fonctionnaires et savoir être).

Il est noté que la situation s'est aggravée avec la cyber-attaque et le changement de missions de certains agents (prise de responsabilité plus importante qui a laissé penser à une forme d'impunité).

Un retour va être fait au doyen afin qu'il ait bien conscience du sujet et s'en empare.

La séance est levée à 10h45

Le Président de la F3SCT spéciale STAPS

Christopher HAUTBOIS

Université de La Réunion
Saclay

Christophe Hautbois
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport

La secrétaire administrative de la F3SCT spéciale STAPS

Nathalie JACOB-RIGHINI

La secrétaire de la F3SCT spéciale STAPS

Gaëlle GIRAUDIER